

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE L'ARC-EN-CIEL**

**NEUVIÈME SÉANCE RÉGULIÈRE
14 JUIN 2022 À 19:00 HEURES
À LA SALLE DU PERSONNEL**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Vérification des présences et du quorum
3. Droit de parole au public
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption et suivi du procès-verbal du 10 mai 2022
6. Sujets de gestion :
 - 6.1. Suivi au budget du fonds à destination spéciale (art. 94)
 - 6.2. Adoption de l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence - année scolaire 2021-2022 (art. 75.1)
 - 6.3. Adoption des règles de fonctionnement du Service de garde pour l'année scolaire 2022-2023 (art. 77.2)
 - 6.4. Approbation des activités et sorties scolaires (éducatives) aux abords de l'école - année scolaire 2022-2023 (art. 87)
 - 6.5. Adoption du rapport annuel de reddition de compte du C.É. (art. 82)
 - 6.6. Information sur la formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement (art. 53,102)
7. Sujets d'information :
 - 7.1. La présidence
 - 7.2. La direction
 - 7.3. Représentant du comité de parents
 - 7.4. Représentants des enseignants
 - 7.5. Représentant du Service de garde
 - 7.6. Représentant du personnel de soutien
8. Divers
9. Levée de la séance